

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sun Professional 2in1 Liquid

Révision: 2015-07-03 Version: 01.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Sun Professional 2in1 Liquid

Sun est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous license d' Unilever.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel.

AISE-P202 - Produit de lavage de la vaisselle. Procédé automatique

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey France SAS 201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois, Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52 E-mail: fdsinfo-fr@sealedair.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 33 1 45 42 59 59

Tel.Centre Anti-Poison Nancy: 03 83 32 36 36

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) N°1272/2008.

Skin Corr. 1A (H314) Metal Corrosion 1 (H290)

Classification conforme à la Directive 1999/45/CE et à la législation nationale correspondante Indication de danger

C - Corrosif

Phrases de risque:

R35 - Provoque de graves brûlures.

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient hydroxyde de sodium (Sodium Hydroxide).

Mentions de danger :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence:

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.



Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification (CE) 1272/2008	Classification	Remarq ues	Pour cent en poids
hydroxyde de sodium	215-185-5	1310-73-2	01-2119457892-27	Skin Corr. 1A (H314) Metal Corrosion 1 (H290)	C;R35		10-20
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	423-270-5	164462-16-2	01-0000016977-53	Metal Corrosion 1 (H290)	-		10-20

^{*} Polymère

Pour le texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux: Rinser immédiatement les yeux avec précaution à l'eau tiède pendant plusieurs minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. NE PAS faire vomir. Garder tranquille.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation. Inhalation:

Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux: Provoque des dégats sévères ou irréversibles.

Ingestion: L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger

de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un agent neutralisant. Absorber avec du sable sec ou un matériel inerte équivalent.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Sealed Air. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée, après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
hydroxyde de sodium	2 mg/m ³	

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
hydroxyde de sodium	-	-	-	-
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	-	85	-	17

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
hydroxyde de sodium	2 %	-	-	-
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
hydroxyde de sodium	2 %	-	-	-
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
hydroxyde de sodium	-	-	1	-
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	40	40	4	40

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets	Long terme - Effets	Long terme - Effets
	locaux	systémiques	locaux	systémiques

hydroxyde de sodium	=	=	1	=
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	20	20	2	20

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
hydroxyde de sodium	-	-	-	-
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	2	0.2	1	100

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
hydroxyde de sodium	-	-	-	-
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	24	-	2.5	1

8.2 Contrôles de l'exposition

Les informations suivantes s'appliquent pour les utilisations indiquées dans le paragraphe 1.2 Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit <u>pur</u> :

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures

ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire. Quand c'est possible: utilisation dans un système automatisé/fermé et

couvrir les récipients ouverts. Transport par tuyauteries. Remplissage avec des systèmes automatiques. Utiliser des outils pour la manutention manuelle de produit.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un

autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des

emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374).

Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur

des gants.

Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de

coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé:

Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures:

Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: >= 30 min Epaisseur du matériau: >= 0.4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection

semblable peut être choisi.

Protection du corps: Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée

directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non

l'environnement: neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.3

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:
Protection des mains:
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de

Protection respiratoire:

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide Couleur: Limpide, Jaune Odeur: Produit caractéristique Seuil olfactif: Non applicable

pH: > 12 (pur)

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
hydroxyde de sodium	> 990	Méthode non fournie	
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	100	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque

Point d'éclair (°C): Non applicable. Supporte la combustion Non applicable. Vitesse d'évaporation: Non déterminé Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
hydroxyde de sodium	< 1330	Méthode non fournie	20
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles		

Méthode / remarque

Densité de vapeur: Non déterminé Densité relative: 1.28 g/cm³ (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
hydroxyde de sodium	1000	Méthode non fournie	20
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non applicable.

Viscosité: Non déterminé

Propriétés explosives: Non-explosif. **Propriétés comburantes:** Non comburant

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé Corrosion vis à vis des métaux: Corrosif(ve)

Pertinence de la preuve

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Température (°C)
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	10.6		20

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	LD 50	> 4000	Rat	OECD 401 (EU B.1)	

Tovicité aigue par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	LD 50	> 4000	Rat	OCDE 402 (EU B.3)	

Toxicité d'inhalation aiguë Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	LC 50	> 5	Rat	Méthode non fournie	

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Corrosif(ve)	Lapin	Méthode non fournie	
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Non corrosif ou irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles			
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
hydroxyde de sodium	non sensibilisant		Patch test humain répété	
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	non sensibilisant	Cochon de	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles			
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
			résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12) OECD 475 (EU B.11)
			Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

	Ingrédient(s)	Effets
	hydroxyde de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
ĺ	sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère		Valeur (mg/kg poids corporel/jour)		Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
hydroxyde de sodium			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	NOAEL	Toxicité pour le développement	>= 2000	Rat	OECD 421/422		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles				
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps	Effets spécifiques et	Remarque
	d'expositio		(mg/kg poids			d'expositio	organes atteints	

	n		corporel/j)			n (jours)	
hydroxyde de sodium			Pas de données disponibles				
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Oral(e)	NOAEL	530	Rat	OECD 453 (EU B.33)		Peut causer des lésions au foie

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
hydroxyde de sodium	LC 50	35	Diverses espèces	Méthode non communiquée	96
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	LC 50	> 200	Brachydanio rerio	OECD 203	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
hydroxyde de sodium	EC 50	40.4	Ceriodaphnia	Méthode non	48
			sp.	communiquée	
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	EC 50	> 200	Daphnia	OECD 202	48
		1	magna Straus		

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
hydroxyde de sodium	EC 50	22	Photobacteriu m phosphoreum	Méthode non communiquée	0.25
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	EC 50	> 200	Pseudokirchner iella	92/69/EEC	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			

sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carbo	oxyméthyl)	E	C 20 > 20	00 Boues	s activées	OECD 209	30
							minute(s
oxicité aquatique à long terme oxicité aquatique à long terme - poissons							
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition		bservés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles					
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	NOEC	>= 200	Oncorhynchus mykiss	OECD 204	4 28 jour(s)		
oxicité aquatique à long terme - crustacés							
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition		bservés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles					
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	NOEC	>= 200	Daphnia magna	OECD 202	2 21 jour(s)		
oxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiqu	ies y compris	s les organismes	vivant dans les	sédiments. si	disponible:		
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode			bservés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-		
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Pas de données disponibles			-		
Toxicité terrestre Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:							
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition n (jours)		bservés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-		
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	LD 50	300	Eisenia fetida	OECD 207	7 14		
oxicité terrestre - plantes, si disponible:							
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition n (jours)		bservés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-		
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	EC 50	1600	Avena sativa	OECD 208	3 19		
oxicité terrestre - oiseaux, si disponible:							
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition n (jours)		bservés
hydroxyde de sodium		Pas de données disponibles			-		
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Pas de données disponibles			-		
		, ,	•	•			
oxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible: Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets o	bservés
, ,		(mg/kg dw soil)			d'exposition n (jours)		
hydroxyde de sodium		données disponibles					
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Pas de données disponibles			-		
oxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:							
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition n (jours)		bservés
hydroxyde de sodium		Pas de			n (jours)		

Page	9 /	12
------	-----	----

Pas de données disponibles

hydroxyde de sodium

sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de		-	
	données			
	disponibles			

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium	13 seconde(s)	Méthode non communiquée	Rapidement photodégradable	

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
hydroxyde de sodium					Non applicable (substance inorganique)
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)		Appauvrissement en oxygène	80 - 90 % en 28 jours(s)	OECD 301F	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium	Pas de données		Non pertinent, pas de	
	disponibles		bioaccumulation	
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	-4.0	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles				
sel trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

	Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
	hydroxyde de sodium	Pas de données disponibles				Mobile dans le sol
sel	trisodique d'alpha-alanine, N, N-bis (carboxyméthyl)	Pas de données disponibles				Adsorption par la phase solide du sol n'est pas prévue

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale. 20 01 15* - déchets basiques.

Le code européen des déchets: 20 01

Emballages vides

Recommandation:Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.
Produits de nettoyage appropriés:
De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport



ADR, RID, ADN, IMO/IMDG, ICAO/IATA

14.1 Numéro ONU 1824

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Solution d'hydroxyde de sodium Sodium hydroxide solution

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe: 8 Etiquette(s): 8

14.4 Groupe d'emballage: Il

14.5 Dangers pour l'environnement:

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:

ADR

Code de classification: C5 Code de restriction en tunnels: E Numéro d'identification du danger: 80

IMO/IMDG

No EmS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG. La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface amphotères, phosphonates

< 5%

Installations classées: Non concerné

Maladies professionnelles: Non concerné

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MS1001587 **Version**: 01.0 **Révision**: 2015-07-03

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases R, H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- R35 Provoque de graves brûlures.

Abréviations et acronymes:

- AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL Dose dérivée sans effet

- EUH Déclaration de danger spécifique CLP
 PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
 PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
 Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
 vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
 ATE Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité